



Manuel Lopez, chef de projet chez Nestlé Suisse SA, Broc

Bonjour Monsieur Lopez. Pouvez-vous vous présenter et nous indiquer le parcours professionnel que vous avez suivi ?

Je m'appelle Manuel Lopez et j'ai 46 ans. Je suis Espagnol et technologue en denrées alimentaires diplômé.

J'ai fait l'apprentissage de technologue en denrées alimentaires, option chocolat. J'ai eu la chance d'effectuer cet apprentissage chez Nestlé. Après

quelques années d'expérience, j'ai fait la maîtrise fédérale à Wädenswil. A l'époque, cette formation n'existait pas encore en Suisse romande. Dans ma carrière, j'ai toujours travaillé chez Nestlé, depuis mon apprentissage, et ceci dans différents secteurs, mais toujours dans le domaine du chocolat.

Pourquoi avez-vous choisi de continuer votre formation en optant pour le diplôme fédéral ?

Après l'apprentissage, l'école supérieure technique ou l'école d'ingénieur ne m'intéressaient pas. J'avais envie de rester au contact direct de l'opérationnel et du produit. Cette voie me permettait de garder contact avec mon métier et de pouvoir évoluer, d'acquérir d'autres compétences, d'autres connaissances. En plus, les cours étant répartis par sessions de 3 semaines, j'ai pu en même temps continuer à travailler et donc être rémunéré.

Qu'est-ce que cette formation vous a personnellement apporté ?

En résumé, elle m'a apporté énormément de satisfaction. Mais après, si on parle de compétences professionnelles, elle vous ouvre votre esprit professionnel sur plein de choses et en particulier sur le monde de la technologie alimentaire, bien au-delà du chocolat. Vous avez aussi le partage d'expériences avec les autres candidats qui ne viennent pas forcément du même domaine que vous. Elle vous permet d'échanger, d'acquérir des compétences tant techniques, métier, que personnelles. Elle vous permet de grandir. Cette formation vous permet d'évoluer professionnellement et personnellement.

Et concernant le management d'entreprise ?

Au niveau du diplôme, les branches liées au management et à la conduite du personnel m'ont beaucoup aidé. Le management est aussi une affaire de sensibilité personnelle, mais cela permet aussi de cadrer et de donner des directions dans nos premiers pas en tant que manager. De plus, vous découvrez et comprenez également toute la structure économique de l'entreprise.

Est-ce que cela vous sert encore aujourd'hui ?

Franchement, cela me sert toujours au quotidien, autant dans ma vie professionnelle que personnelle. Cela m'a permis également d'acquérir une certaine aisance dans des situations humaines délicates avec votre interlocuteur, que ce soit un collègue ou un collaborateur.

Qu'est-ce que le brevet et le diplôme pourraient apporter à votre employeur ?

C'est important pour l'employeur de savoir que dans son personnel, il y a des opérateurs ou technologues intéressés à évoluer dans leur métier. Cela devrait l'inciter à les suivre et à les faire évoluer dans l'entreprise. Cette personne, après avoir été formée, pourrait être amenée à diriger des équipes et à avoir certaines responsabilités. Cette formation donne déjà les bases nécessaires qui lui permettraient d'évoluer dans l'entreprise.

Avez-vous obtenu un soutien de la part de votre employeur ?

Oui, dès le départ, l'employeur était très intéressé à ce que je fasse cette formation. Ils m'ont donné le temps nécessaire, ils m'ont libéré les huit semaines qu'a duré la formation, tout en m'octroyant une participation financière. En contrepartie, l'employeur m'avait fait signer un contrat où je m'engageais à rester quelques années après la formation. En fait, je ne l'ai jamais quitté.

Quel a été votre parcours chez Nestlé, suite à l'obtention de votre diplôme fédéral ?

Après l'apprentissage, j'étais simple opérateur de ligne. Je conduisais une ligne de production de chocolat. Après cette formation, je suis quand même resté quelque temps au contact de l'opérationnel pur et dur.

Ensuite, j'ai eu l'opportunité de faire de l'amélioration continue, de la gestion et de la coordination de projet. Cela m'a amené à travailler en petite équipe. Après l'amélioration continue, j'ai fait de la performance industrielle. Il y avait beaucoup de chiffres, on est vraiment sur la performance des lignes, des standards de production et des temps de changement de format, tout cela est très varié.

Grâce à cela, j'ai pu également toucher à l'aspect financier de l'entreprise. Pendant ces années, je participais à l'élaboration du «budget usine».

Ensuite, je suis retourné en production et là, j'étais responsable d'un secteur de production qui occupait une cinquantaine de collaborateurs fixes, mais pouvait monter à plus de 100 collaborateurs durant la saison haute. Eh oui, même pour le chocolat, il y a une saison haute. C'était une grosse responsabilité et là, le management ou la conduite du personnel, vous y repensez chaque jour.

Ensuite, j'ai été affecté dans le groupe d'application où je fais de la gestion de projet, tous très différents les uns des autres. Je m'occupe aussi de certifications comme UTZ, Kosher et Fairtrade. L'avantage dans cette formation, quand vous allez jusqu'au diplôme, c'est que vous sortez de votre secteur. Moi, je suis sorti du monde du chocolat et j'ai découvert les boissons, les produits surgelés, la boulangerie. Cela vous permet d'élargir votre horizon professionnel.

Aujourd'hui, quand je vois mes dossiers de projet, je me dis que je touche à du légal, à du marché français, à du Nespresso qui est un peu plus dans le marché du luxe, à des certifications, tout est extrêmement varié et ne concerne plus uniquement le chocolat.

Quel est l'avantage pour l'employeur de former au brevet puis au diplôme fédéral un technologue en denrées alimentaires plutôt que d'engager un ingénieur ou un universitaire ?

Il y a déjà toute la connaissance opérationnelle du métier. Je pense que l'atout majeur d'engager un technologue en denrées alimentaires diplômé par rapport à un autre cursus est la connaissance opérationnelle. Toute la connaissance du métier et l'expérience qu'il amène avec lui, car vous n'allez pas au diplôme à 17-18 ans. Vous devez faire un apprentissage, avoir quelques années d'expérience et, seulement après, vous pouvez aller jusqu'au diplôme. Ce qui veut dire que lorsque vous avez terminé votre diplôme, vous avez un joli bagage d'expériences professionnelles et de connaissances acquises durant la formation. Donc, le gros avantage pour votre employeur, c'est que vous serez opérationnel tout de suite.

Est-ce que le fait que vous travaillez dans l'entreprise où vous avez été formé contribue aussi à être beaucoup plus rapidement opérationnel ?

Oui, tout à fait. C'est un grand plus pour l'entreprise, parce qu'ils savent que vous êtes opérationnel tout de suite et qu'ils peuvent profiter directement des connaissances acquises.

La personne n'a pas besoin de s'adapter à la culture d'entreprise et à tout l'environnement professionnel, ce qui prend du temps.

Si vous choisissez un technologue en denrées alimentaires qui a réalisé son apprentissage dans la même entreprise, il sera opérationnel tout de suite. Par contre, peut-être qu'il devra de temps en temps rappeler à ses collègues qu'il n'est plus apprenti et qu'en plus de parfaitement connaître l'entreprise, il dispose de compétences en management.



En fait, il y a un intérêt mutuel à faire cette formation. Pour le candidat, c'est son évolution personnelle et, pour l'employeur, savoir qu'il a un collaborateur extrêmement motivé et sur lequel il pourra compter très rapidement, car connaissant l'entreprise et qu'il sera opérationnel tout de suite.